

Université de Montréal – Faculté des arts et des sciences

Plan de cours

EDN6002 – Technologies pour l'édition numérique

Session : automne 2017

Horaire : mardi, 16h – 19h

Local : pavillon Claire-McNicoll, salle Z-337

Professeur : Dominic Forest

Courriel : dominic.forest@umontreal.ca

Téléphone : 514-343-6119

Bureau : pavillon Lionel-Groulx, bureau C-2046

Disponibilités : sur rendez-vous

Site Web du cours : www.dominicforest.me

Note : Si vous souhaitez communiquer avec le professeur par courriel, veuillez toujours inscrire le sigle du cours entre crochets ([EDN6002]) au début du champ *Objet* de votre message.

1. Description

Protocoles et standards du Web, formats de publication, métadonnées, plates-formes de publication numérique, diffusion de contenu textuel et multimédia, Web et réseaux sociaux, mesures d'audience.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Ce cours vise à introduire les étudiants aux principales technologies pour l'édition numérique. À titre d'objectif général, ce cours cherche à développer chez les étudiants les habiletés intellectuelles et techniques nécessaires à l'utilisation de différentes technologies d'édition dans un contexte numérique. La réalisation de cet objectif implique que les étudiants soient en mesure, au terme du cours, de témoigner de leurs habiletés à réaliser de manière concrète un certain nombre de tâches et d'opérations reliées aux diverses technologies d'édition numérique.

2.2. Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, les étudiants devront être en mesure :

- de comprendre les principes de base de l'architecture de l'information, de l'utilisabilité et de l'ergonomie des plates-formes numériques;
- de comprendre et de distinguer les différents modèles, ainsi que les principales technologies d'édition numérique;
- d'utiliser différentes technologies d'édition numérique;
- de distinguer les principales plates-formes d'édition numérique;
- d'évaluer des logiciels d'édition numérique;
- d'identifier les défis et les enjeux des technologies d'édition numérique.

3. Formule pédagogique

Le cours sera composé d'un volet plus théorique, sous forme d'exposés magistraux, de démonstrations de logiciels, de lectures et de discussions en groupe, portant sur les notions et techniques relatives à la matière étudiée. Lors de ces exposés, les étudiants sont invités à intervenir activement pour discuter de la matière au programme. Il sera aussi composé d'un volet plus pratique, sous forme d'ateliers en laboratoire, visant à expérimenter les diverses techniques et les logiciels présentés. Ces ateliers, sous la supervision du responsable du cours, ont pour objectif d'approfondir certaines notions et de permettre à l'étudiant une prise de contact directe avec les techniques et les logiciels vus en classe.

Pour ce cours, la présentation des exposés magistraux sera soutenue par des documents PowerPoint. Cependant, ces documents ne sauraient en aucun cas remplacer les exposés magistraux. La maîtrise des concepts et des techniques abordés dans le cours repose principalement sur la présence et la participation aux exposés et aux ateliers en laboratoire. Les documents ne constituent donc que le support de diffusion pédagogique du contenu du cours. Dans les jours suivant chaque cours, les étudiants pourront télécharger ces documents à partir du site Web du cours. On y retrouvera aussi plusieurs ressources (textes, logiciels à télécharger, etc.) en lien avec la matière présentée dans le cours. Ce site Web servira aussi de lieu d'interaction entre le professeur et les étudiants. Il est donc fortement recommandé de consulter régulièrement ce site. En plus des documents relatifs à chaque cours, des textes et des informations supplémentaires en rapport avec la matière présentée en classe seront mis à la disposition des étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Pour réussir ce cours, il est essentiel d'assister aux exposés magistraux et de participer activement aux laboratoires (lors desquels vous pourrez débiter vos travaux pratiques). L'évaluation du niveau de compréhension des notions et de la maîtrise des habiletés techniques se fera au moyen de plusieurs évaluations.

4.1. Description détaillée de l'évaluation proposée

- a) Deux quiz (évaluation individuelle) [20%] :
 - 1. Architecture de l'information [10%]
 - 2. HTML et CSS [10%]
- b) Évaluation d'un logiciel (évaluation individuelle) [30%]
- c) Travail pratique sur LaTeX [25%]
- d) Travail pratique sur EPUB [25%]

4.2. Notation

La notation de ce cours est faite selon un système littéral où chaque lettre correspond à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettre	Signification	Points	Critères d'évaluation
A+	Excellent	4,3	La note A+ est réservée aux travaux excellents ou exceptionnels qui dépassent les exigences demandées.
A		4,0	
A-		3,7	
B+	Très bon	3,3	La note B est accordée aux travaux qui répondent exactement aux exigences demandées, avec certaines corrections mineures.
B		3,0	
B-		2,7	

C+	Bon	2,3	La note C est accordée aux travaux qui répondent, dans l'ensemble, assez bien aux exigences demandées, avec quelques erreurs sans gravité majeure.
C		2,0	
C-		1,7	
D+	Passable	1,3	La note D est accordée aux travaux qui ne rencontrent qu'à moitié les exigences demandées ou qui comportent quelques erreurs graves.
D		1,0	
E	Échec	0,5	La note E est attribuée aux travaux qui ne répondent pas aux exigences demandées.
F		0,0	

4.3. Politiques

L'ensemble des politiques, règlements et directives énoncés dans le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales s'appliquent. Une attention particulière est à porter aux éléments suivants :

- *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Tous les étudiants doivent prendre connaissance du document « Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants ».
- *Délais et dates de remise des travaux.* Tout retard non justifié dans la remise d'un travail sera sanctionné : 5 % de la note maximale du travail retranchés par jour calendaire de retard, jusqu'à concurrence de 35 %. Le jour de la date prévue de la remise du travail ne compte pas. Le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés sont comptés. Au-delà de ce délai : note F (échec).
- *Enregistrement des cours.* La prestation des cours est soumise au droit d'auteur. Une autorisation écrite de la part de l'enseignant est requise pour réaliser un enregistrement audio ou vidéo d'un cours, même pour un usage strictement personnel. Les étudiants en situation en handicap doivent présenter à l'enseignant, au début du cours, le formulaire de mesures d'accommodement du SESH qui leur accorde le droit d'enregistrer les cours.
- *Qualité de la langue.* Un maximum de 10% de la note globale d'un travail pourra être retranché pour la qualité de la langue.

5. Échéancier (sujet à modifications)

Cours	Date	Contenu du cours	Remarques
1	2017.09.05	Présentation du plan de cours et des modalités d'évaluation	
2	2017.09.12	Architecture d'information et expérience utilisateur	
3	2017.09.19	Architecture d'information et expérience utilisateur	
4	2017.09.26	Architecture d'information et expérience utilisateur	
5	2017.10.03	HTML	Quiz sur l'architecture d'information (10%)
6	2017.10.10	HTML et CSS	
7	2017.10.17	CSS	Quiz sur HTML et CSS (10%)
8	2017.10.24	Semaine de lecture	
9	2017.11.03	XML et TEI	Remise de l'évaluation d'un logiciel (en format HTML (30%))
10	2017.11.07	Édition scientifique et LaTeX	
11	2017.11.14	Métadonnées	
12	2017.11.21	Formats	Remise du TP sur LaTeX (25%)
13	2017.11.28	Plates-formes (blogues, wiki, cms, multimédia et Web social)	
14	2017.12.05	Accessibilité	
	2017.12.12		Remise du TP sur EPUB (25%)

6. Bibliographie sommaire

Voir site Web du cours.